

Budget 2017 de Paris : Intervention d'Anne Hidalgo devant le Conseil de Paris

« Mes chers collègues, notre budget 2017 témoigne de notre détermination à tenir nos engagements vis-à-vis des Parisiens : celui de préserver le pouvoir d'achat des familles en n'augmentant pas leurs impôts ; celui d'améliorer leur quotidien en matière de logement, de garde d'enfant, et par une offre de service public de qualité ; celui enfin de préparer l'avenir en investissant massivement.

Je vous confirme ma volonté d'honorer ces engagements et ceci malgré les contraintes budgétaires accrues auxquelles Paris doit faire face. Notre ville a ainsi perdu 1,1 milliard d'euros depuis 2010, soit 14% de nos ressources. Je veux aussi rappeler une fois encore la situation exceptionnelle et singulière de Paris en matière financière. Certes nous subissons la baisse des dotations comme les autres collectivités, mais dans une proportion plus importante

Il faut aussi rappeler que Paris est plus que jamais la Ville la plus solidaire de France puisque nous sommes de loin les premiers contributeurs à la solidarité financière entre collectivités en Ile-de-France et au niveau national. C'est ainsi plus de 500 millions d'euros que nous reversons aux autres collectivités sans compter le bénéfice de certaines politiques parisiennes qui portent notre effort de solidarité à 1,2 milliards d'euros.

Avant de rentrer dans le détail du budget 2017, je veux saluer cette année le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Chers collègues, je le redis : dans un contexte pourtant difficile, le budget présenté aujourd'hui réaffirme et porte avec force l'ambition qui est la nôtre. En tenant fermement les engagements pris devant les Parisiens, il s'agit de bâtir, pour eux et avec eux, une métropole toujours plus attractive, bienveillante et durable.

Le premier de ces engagements tient au refus déterminé d'augmenter les taux d'imposition locaux pendant ma mandature. Paris se distingue ici encore par sa spécificité, avec une fiscalité directe locale qui reste de moitié inférieure aux taux moyens nationaux.

Notre second engagement est de poursuivre notre ambitieuse dynamique d'investissement. Notre choix est donc de préparer l'avenir sans le sacrifier et sans réduire notre action à une

simple gestion de crise, ici et maintenant. De notre capacité à investir fortement tout au long de la mandature dépendent aussi bien le dynamisme de Paris que sa cohésion sociale et territoriale.

Préparer l'avenir, c'est soutenir l'innovation, accomplir la transition écologique, mais c'est aussi – et c'est essentiel à mes yeux – accompagner toujours davantage le quotidien des familles et des enfants, qui sont les citoyens de demain.

C'est une préoccupation que ne semble pas partager l'opposition parisienne qui propose, en s'opposant au remplacement des 1000 départs à la retraite par an, ni plus ni moins que la fermeture de 50 de nos crèches. Il est important que les familles parisiennes qui nous confient chaque jour 3500 enfants dans ces 50 crèches, aient connaissance de ce type de proposition.

Au contraire, je considère comme vital que notre Ville continue à se distinguer par une offre particulièrement riche en matière d'enfance et de petite enfance, en particulier à destination des familles des classes moyennes et populaires.

En 2017, nous ouvrirons ainsi 650 places supplémentaires de crèches et renforcerons encore toujours plus la qualité de service que nous délivrons aux familles. C'est avec le même engagement que nous poursuivons l'amélioration de l'offre périscolaire, culturelle, sportive, et en direction des jeunes et je suis fier de dire que nous embaucherons 68 personnels pour faire fonctionner ces nouveaux équipements

Agir pour protéger le pouvoir d'achat des familles, pas seulement des familles modestes mais aussi moyennes, c'est également leur permettre de se loger à Paris.

Notre effort massif en matière de politique du logement (plus de 460 millions d'euros d'investissement pour plus de 7.200 logements en 2017) vise à répondre à ce défi majeur pour Paris, que l'opposition semble nier en souhaitant remettre en cause les crédits de la politique du logement. C'est aussi un élément essentiel à l'attractivité de notre ville.

Enfin, dernier engagement, nous voulons continuer à renforcer et à moderniser les services publics parisiens, en simplifiant leur accès par tous et en travaillant à une meilleure répartition territoriale, avec le redéploiement d'emplois vers de nouvelles missions, en particulier la petite enfance – je viens d'en parler -, mais aussi la propreté et la sécurité.

Le budget 2017 consolide ainsi la nouvelle DPSP, avec la création d'une nouvelle brigade de lutte contre les incivilités, et l'augmentation de 1100 à 1900 agents. Ce sont ainsi 10 circonscriptions au lieu de 6 actuellement qui amélioreront le maillage territorial en la matière.

Dans un contexte de menace terroriste persistante, la Ville reconduira par ailleurs l'essentiel des dispositifs post-attentats mis en œuvre début 2016 et continuera de renforcer la sécurisation des équipements municipaux. Là encore, là où l'opposition propose de la vidéo-protection, la Ville agit en développant la présence d'agents sur l'espace public et en renforçant les dispositifs de sécurité.

Pour atteindre ces objectifs, nous confirmons notre méthode de gestion sobre et responsable qui nous permet de renforcer la solidité financière de Paris. Nous nous imposons tout d'abord un principe de sobriété dans notre fonctionnement en poursuivant la démarche des deux premiers plans d'économie réalisés en 2015 et 2016.

Nous limitons ainsi l'évolution des dépenses de fonctionnement, dans leur globalité et hors dépenses de péréquation, à + 0,46% (soit 33 millions d'euros supplémentaire par rapport au budget primitif de 2016). Un effort particulier est porté sur les charges à caractère général qui sont le cœur des frais de fonctionnement. Elles diminuent encore de 6 millions pour atteindre 781 millions d'euros en 2017, soit une baisse de près de 10% depuis 2011.

Cette démarche d'optimisation et de simplification implique ensuite une redéfinition du périmètre de nos interventions, afin d'accroître l'efficacité de nos politiques publiques et d'allouer au mieux les moyens au service des Parisiens.

La mobilisation de l'ensemble des adjoints et de l'administration permet ainsi en 2017 de poursuivre la modernisation de la collectivité parisienne avec des réformes majeures comme celle de la lutte contre les incivilités, l'évolution du statut de Paris et la préparation de la réforme du contrôle du stationnement.

Ces efforts nous permettent enfin de financer nos investissements par 2/3 de ressources propres, limitant notre recours à l'endettement. Cet endettement modéré, associé à une stratégie de diversification de nos financements, sont les garants d'une saine gestion. La qualité de notre gestion a encore été récemment soulignée par les agences de notation Standard and Poor's et Fitch, qui ont revalorisé les perspectives de la Ville de Paris à « stables » et confirmé sa note « AA », meilleure note possible pour une collectivité locale française.

Ces efforts ont un sens : c'est cette gestion rigoureuse qui nous permet de financer durablement notre programme d'investissement de la mandature, traduisant notre volontarisme et notre volonté de préparer l'avenir de notre ville.

Si nos priorités restent les mêmes, elles sont réaffirmées et renforcées avec ce budget. Nous continuerons d'abord à faire grandir la solidarité sociale et territoriale. C'est le sens de notre politique ambitieuse en matière de logement, d'accès à l'hébergement des populations fragiles, sans abris, migrantes, avec par exemple l'ouverture du camp de réfugiés cette année dans le 18e et son prolongement pour un accueil digne des familles à Ivry à partir de janvier 2017. C'est aussi le sens de nos politiques en matière de santé et d'accès aux soins, avec cette année la clôture des Assises parisiennes de la santé.

L'attractivité est un autre objectif majeur car elle permet à la fois de faire rayonner notre Ville à l'extérieur et d'intégrer à l'intérieur. Accompagner les acteurs de l'innovation, poursuivre nos grands projets urbains en impliquant toujours davantage les citoyens, déployer l'économie sociale et solidaire, lancer le premier schéma de développement touristique : ce sont autant de

chantiers différents mais qui ont pour but commun de soutenir l'emploi, d'améliorer la qualité de vie et d'attirer les talents, les entreprises et les capitaux à Paris.

Vous le savez, je veux faire de Paris un des fers de lance de la transition écologique, qui constitue le grand défi de notre siècle, celui qui conditionne tous les autres. Avec l'adoption d'un nouveau plan climat, la rénovation massive du bâti, la lutte contre la pollution, 2017 sera une année d'accélération dans la mise en œuvre concrète et innovante d'une ville plus verte, plus respectueuse de son environnement, de ses habitants et des générations futures.

La propreté est également un enjeu majeur tant pour le quotidien des Parisiens que pour l'attractivité de Paris. 27,1 M€ seront ainsi consacrés à rendre notre Ville à la fois plus propre et plus durable, à travers plusieurs décisions importantes, comme la montée en puissance de la collecte des biodéchets, la poursuite du Plan de renforcement de la propreté, ou encore la dédiésation du parc de véhicules de la Direction de la propreté et de l'environnement.

Enfin, notre candidature aux Jeux Olympiques sera en 2017 un formidable accélérateur de progrès dans tous les domaines. Dans cette perspective, la Ville mettra en œuvre les 43 mesures du plan d'accompagnement de la candidature tourné vers le développement du sport pour tous, l'inclusion sociale et la construction d'une ville durable, innovante et métropolitaine. Le renforcement de la pratique sportive sur tout le territoire – avec l'entretien et la livraison d'équipements – contribuera pleinement à cette dynamique.

Mes chers collègues, dans un contexte de contrainte budgétaire accrue et de croissance économique limitée, la collectivité parisienne poursuit avec constance la stratégie budgétaire qu'elle a affirmée depuis le début de mandature : sobriété en fonctionnement, stabilité des taux de fiscalité directe locale pour les Parisiens, programme d'investissement ambitieux.

Cet engagement de sérieux budgétaire est un élément essentiel à la réussite de notre programme de mandature mais aussi de notre capacité à relever les défis du XXI^e siècle, tant sur le front de la sécurité, de la solidarité, de l'emploi, du climat, que du rayonnement international de notre ville, que nous porterons en particulier à travers la candidature olympique. Je sais pouvoir compter pour cela sur la compétence et l'engagement de Julien Bargeton, ainsi que sur la solidarité sans faille de l'exécutif et le courage de chacun de mes adjoints.

Dans un monde en mutation, prendre soin du présent, c'est déjà préparer l'avenir. Inversement, relever les défis de demain, c'est déjà améliorer concrètement les conditions d'existence des citoyens, ici et maintenant. Sacrifier l'un à l'autre serait irresponsable, néfaste pour Paris comme pour les Parisiens. Ce sont ces convictions qui ont présidé à l'élaboration de ce budget. Je vous remercie.»

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contact presse : 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr